



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.entreprises.gouv.fr

[@DGEntreprises](https://twitter.com/DGEntreprises)

Paris, le 13 décembre 2017

Semaine de l'Industrie 2018
Rendez-vous du 26 mars au 1^{er} avril 2018, sur le thème de l'Industrie connectée !

Organisée chaque année depuis 2011, la Semaine de l'Industrie a pour objectif de promouvoir l'industrie et ses métiers auprès du grand public et plus particulièrement des jeunes et des demandeurs d'emploi, grâce à l'organisation d'événements sur tout le territoire national. **Avec plus de 2400 événements et 300 000 participants**, l'édition 2017 a permis à un large public de découvrir une autre image de l'Industrie, un secteur qui se transforme et qui recrute.

Les labellisations d'événements pour l'édition 2018 sont ouvertes

L'édition 2018 aura lieu du 26 mars au 1^{er} avril 2018, partout en France. Tous les acteurs de l'Industrie (entreprises, fédérations industrielles, etc.) sont invités à se mobiliser et à proposer des événements au cours de cette semaine qui permet de faire découvrir un autre visage de l'industrie et de ses métiers.

Les organisateurs qui souhaitent participer sont invités à labelliser leurs événements **jusqu'au lundi 12 mars 2018** sur le site www.semaine-industrie.gouv.fr. Tous les événements labellisés seront visibles sur une carte interactive.

Pour mémoire, afin d'être labellisé, un événement doit remplir quatre conditions :

- se dérouler entre le 26 mars et le 1^{er} avril 2018 ;
- être ouvert au grand public et / ou aux jeunes et / ou aux demandeurs d'emploi ;
- avoir pour objectif d'informer ou de communiquer sur le thème de l'industrie ;
- proposer un accès gratuit au public.

Un concours sur l'Industrie connectée

« L'Industrie connectée » sera à l'honneur à l'occasion de cette 8^{ème} édition de la Semaine de l'Industrie. Dans ce cadre, la Direction générale des entreprises (DGE) organise un concours « Inventez votre objet connecté ». Son objet : concevoir et produire un objet connecté original et créatif sous forme de prototype ou maquette ou objet imprimé en 3D.

Ouvert aux élèves, apprentis et étudiants des classes de 4^{ème} au niveau Bac+5, toutes filières confondues, ce concours vise à permettre à un public jeune de faire preuve d'innovation, de réflexion et de créativité. Les candidatures peuvent être, soit individuelles, soit collectives (par classe).

Tout savoir sur le concours : www.semaine-industrie.gouv.fr



Les organisateurs de la Semaine de l'Industrie

Pilotée par le ministère de l'Economie et des Finances (Direction générale des entreprises), en association avec les ministères en charge du travail, de l'éducation nationale, de l'agriculture et de l'enseignement supérieur, la Semaine de l'industrie mobilise chaque année de nombreux partenaires : entreprises, fédérations industrielles, chambres consulaires, services de l'Etat en région (Préfectures, Direccte, Rectorats et établissements d'enseignement).

Retrouvez tous les partenaires : [//www.entreprises.gouv.fr/semaine-industrie/partenaires](http://www.entreprises.gouv.fr/semaine-industrie/partenaires)



Sous l'autorité du ministre de l'Economie et des Finances, la DGE élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ses 1 300 agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les DI(R)ECCTE [directions (régionales) des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi], pour

favoriser la création, le développement, l'innovation et la compétitivité des entreprises de toutes tailles, en France et à l'international. La DGE entretient des relations étroites avec les entreprises elles-mêmes et leurs représentants : organisations et fédérations professionnelles, chambres consulaires, réseaux d'accompagnement, etc.

Contact Presse : Anne Virlogeux - 01 79 84 30 70

Alexandra Chapon - 01 79 84 30 58 –